

La ville vers un recours

■ **Un projet lancé à Neder par la Région sans tenir compte de ses avis. Le collège en discute aujourd'hui**

BRUXELLES ▽ La ville de Bruxelles va-t-elle introduire un recours contre un projet de logements sociaux piloté par Françoise Dupuis (PS) dans le cadre de son fameux plan 5.000 logements ? C'est en tout cas le vœux de Christian Ceux (CDH), échevin bruxellois de l'Urba-

nisme. Il a introduit cette requête au menu des discussions du collège qui doit se tenir aujourd'hui. Et "il compte bien" la faire accepter par sa majorité - emmenée par le bourgmestre Freddy Thielemans (PS) -, nous confiait son cabinet hier.

La pomme de discorde, il faut aller la chercher à Neder-over-Heembeek. Rue du Molenblok. Le plan Logement de la Région bruxelloise y prévoit la construction d'un ensemble de 31 logements sociaux. Comme souvent, le projet se heurte à la vive opposition de riverains craignant une densification trop importante dans un quartier faits de petites maisons. Cela, Françoise Dupuis

est habituée.

Ce qui est moins courant, c'est l'ire de la commune de la ville de Bruxelles. En mars dernier, lors de la commission de concertation, elle avait assorti son avis favorable à une série de conditions relatives au gabarit des bâtiments, leur profondeur,

ou encore au parking. Des conditions qui ne sont toujours pas réunies alors que la Région bruxelloise vient de "s'octroyer le permis d'urbanisme".

Ces termes sont de Marion Lemmes (MR), chef de l'opposition à la ville. Pas plus tard que lundi dernier,

au conseil communal, elle demandait au collège bruxellois d'introduire le fameux recours, "comme il l'avait promis au printemps".

Dans les rangs de la majorité, on attendait, hier, que le débat ait lieu avant de prendre position.

Ma. C.

Neder manque d'écoles



Les premiers bénéficiaires du plan Logement de Françoise Dupuis sont rentrés dans leurs murs. L'arrivée de nouvelles familles à Neder pose la question de la capacité des écoles. (CHRISTOPHE BORTELS)

Première pierre pour le Sirius de Mobistar

■ **Le nouveau bâtiment de l'opérateur s'élève sur le site Da Vinci, à Evere**

EVERE ▽ Ils seront 1.568 travailleurs à s'installer en 2009 dans les nouveaux locaux de Mobistar, dont la première pierre a été posée hier sur le site Da Vinci, à Evere.

Parce qu'il a regroupé ses activités sur le site Da Vinci et ainsi optimisé son parc immobilier, l'opérateur Mobistar est, depuis juin 2006, propriétaire sur le site Da Vinci, de la Société de développement régional de Bruxelles, d'un bâtiment abritant le Mobistar Strategic Center.

C'est pour répondre aux besoins de Mobistar afin qu'elle puisse regrouper ses activités que la SDRB lui a proposé de construire un nouveau bâtiment sur ce même site. Avec, bien sûr, l'objectif de développer l'implantation d'entreprises sur le territoire de la Région bruxelloise.

Un nouveau PPAS en vue

En effet, 45 entreprises issues de ce secteur se sont déjà ancrées sur un des sites de la SDRB, générant ainsi plus de 3.800 emplois. Et l'installation de Mobistar sur le site Da

Vinci marque le début du renouveau de ce site.

Baptisé Sirius, l'immeuble fera 29.500 m² répartis sur six niveaux hors sol dont la conception a été confiée au bureau Assar.

Un nouveau PPAS sera prochainement élaboré par la commune d'Evere et la ville de Bruxelles en partenariat avec la SDRB, afin d'assurer un développement plus en adéquation avec les besoins des entreprises.

Ludivine Nolf

VIE LOCALE

MEISEV

Portraits de plantes au Jardin botanique

Une partie de la magnifique collection de dessins botaniques s'expose au château de Bouchout du Jardin botanique national à partir d'aujourd'hui. Les dessins à la plume et les aquarelles offrent un superbe rendu de la nature dans ses moindres détails. Ces illustrations surpassent ce que peut offrir la meilleure photographie, en nombre et en qualité d'informations nécessaires aux scientifiques. Une adresse à retenir : Nieuwelaan, 38, à 1860 Meise. Non loin de Bruxelles.

■ **Premiers logements du plan de la Région bruxelloise inaugurés hier au Craetbosch**

BRUXELLES ▽ C'est un "moment important", lançait hier le cabinet de la secrétaire d'État en charge du Logement à Bruxelles. Françoise Dupuis (PS) donnait les clés aux premiers locataires bénéficiant de son plan Logement. Initié en 2004, rappelons qu'il a pour ambition de créer 5.000 logements en région Bruxelloise.

C'était au Val Maria, sur le plateau de Versailles, dans le site Craetbosch, à Neder-over-Heembeek. Cinq premiers logements qui sont désormais occupés dans le cadre de ce qu'on appelle les mutations obligatoires. "C'est-à-dire d'un changement de logement destiné à libérer un logement sous-occupé suite à une réduction de la taille du ménage du locataire", expliquait Guy Levaçq, président du Home familial bruxellois, société coopérative de loca-

taires. L'intérêt : libérer des maisons de quatre et trois chambres, qui manquent cruellement dans le réseau de logements sociaux bruxellois.

Au total, 58 logements nouveaux seront créés au Craetbosch. De quoi imaginer l'arrivée d'une cinquantaine de familles dans le quartier en 2009. Et là, un problème se pose. Les ménages qui obtiennent un nouveau logement social sont parfois prévenus en plein milieu de l'année scolaire. "Une rapide enquête réalisée au mois de septembre confirme que l'ensemble des écoles du quartier, tous réseaux confondus, sont actuellement saturées", relève Guy Levaçq. "Que va-t-il se passer lors de l'arrivée de 150 enfants et jeunes ?"

Et de signaler que le projet inauguré hier est loin d'être le seul. "Nous risquons donc de nous trouver face à une pénurie criante de places dans les crèches, les écoles maternelles et primaires", prévient-il. Avant de lancer un appel aux autorités publiques pour que la réalisation de nouveaux logements s'accompagne de nouvelles infrastructures indispensables au bien-être des quartiers.

Ma. C.

CH - 25.05.09